

1 Présentation générale du service

Les Unités de Réanimation et de Surveillance Continue font partie du Département d'Anesthésie-Réanimation.

L'unité de Réanimation a pour mission la prise en charge des patients présentant une ou plusieurs défaillances des fonctions vitales (neurologique, respiratoire, circulatoire, rénale, métabolique, digestive, hématologique ...).

Des équipes médicales et paramédicales spécialisées et des matériels performants permettent d'assurer soins, diagnostics, traitements et surveillance (scope, respirateur, rein artificiel, appareil d'échographie, etc.).

L'USC (Unité de soins continue) prend en charge des patients dont l'état fait craindre la survenue d'une ou plusieurs défaillances vitales, ou dont le traitement, trop « lourd » ne peut-être réalisé dans une unité d'hospitalisation classique.

2 Organisation du service

De nombreuses personnes appartenant à des catégories professionnelles différentes assurent les soins de votre proche 24h/24, et toute l'équipe médicale et paramédicale fera tout son possible pour que sa situation s'améliore le plus tôt possible.

- les infirmiers
- les aides-soignants
- les kinésithérapeutes
- les psychologues

Des manipulateurs de radiologie et des diététiciennes interviennent quotidiennement pour la réalisation des clichés radiologiques au lit du patient ou la composition de leur alimentation.

Des agents de bio-nettoyage assurent l'entretien et la propreté des locaux.

Deux médecins réanimateurs assurent la permanence des soins 24h/24 en dehors des heures ouvrables.

3 Vie quotidienne

- 🕒 **Les horaires de visites sont de 13h à 19H** (selon l'état du patient, les horaires pourront être adaptés).
Interdit aux moins de 12 ans.

Les patients hospitalisés sont fragiles et nécessitent des précautions expliquées à la première visite : lavage des mains, port d'une protection (tablier de plastique), visites limitées à 2 personnes en même temps, pas de fleurs, pas de vêtements personnels pour les patients. Un entretien avec un médecin est possible tous les jours de 13 à 15h. N'hésitez pas à demander des précisions en plus des renseignements fournis. Il est bon de désigner une personne de confiance (idéalement choisi par le patient) qui centralisera toutes les informations. Une psychologue et une assistante sociale sont à votre disposition. Vous avez également la possibilité d'avoir une présence religieuse selon vos souhaits. Un livret d'accueil vous sera délivré lors de votre arrivée pour vous donner toute information complémentaire.

4 Sortie

La sortie de votre proche est fonction de son état de santé. En général le patient est dirigé dans le service d'hospitalisation du CHPF le plus adapté à sa maladie.